



Depuis 1972

OLYMPIQUE GRANDE-SYNTHE

COMMUNIQUE DU 6 JANVIER 2022

NOUVELLE ANNEE ... NOUVEAU PASS ?

Madame, Monsieur,

Encore une année « doublement passée ».

L'année 2021 qui s'achève, la seconde année « covidée », et, espérons-le, 2022 sera la dernière. Vague après vague nous vivons tous depuis mars 2020 avec les nécessaires et les masques et les impérieux gestes barrières, avec, depuis un an, la vaccination possible, avec la perspective (le rêve ?) d'enfin retrouver la « vie d'avant ».

Puisque c'est de tradition, moi-même, les membres du Comité Directeur, l'encadrement, vous souhaitons, le plus sincèrement possible, que 2022, qui ne commence pas forcément sous les meilleurs auspices, se passe et s'achève de manière aussi belle que possible, avec, surtout, la santé pour tout le monde.

Etre responsables, être attentifs aux constantes évolutions, tant de la pandémie que des conseils liés à celle-ci, être résilients et rester optimistes, malgré tout... 2022 sera une année importante pour chacun(e) d'entre vous, autant que pour la piscine et le club. Elle le sera pour la piscine (travaux prévus tout le second trimestre), et donc pour votre club.

Jusqu'à présent, le pass sanitaire a, d'une certaine manière, permis de simplifier l'accès à la piscine pour celles et ceux d'entre vous qui ont bien voulu nous confier une copie d'un pass sanitaire, permettant d'attester de leur vaccination. Mais, bientôt (mi-janvier), pour continuer à garder cette liberté de mouvement, le pass sanitaire va devenir pass vaccinal, qui ne sera valable que lorsque vous disposerez de ce qu'on appelle un « *schéma vaccinal complet* », après une « *injection de vaccin de rappel* ». Aussi, dès lors que ce pass vaccinal sera obligatoire, notamment pour accéder à la piscine, vous devrez l'avoir toujours avec vous, pour le présenter à chaque demande du personnel et/ou de toute autorité autorisée.

Cependant, comme nous l'avons proposé au moment des inscriptions, et comme la grande majorité d'entre vous a accepté de le faire, **je vous propose, dès à présent et en tout état de cause avant mi-janvier, de transmettre par mail un scan de qualité (et pas une photo illisible ou non-reconnue par l'appli de vérification) de votre pass vaccinal au club ogsnatation@gmail.com et UNIQUEMENT à cette adresse mail), ce qui facilitera grandement votre accès au bassin, ainsi que les opérations de vérification propres au club.** Cette possibilité que le club vous offre n'est absolument pas obligatoire, je le rappelle. C'est juste une (grande) facilité de fonctionnement interne.

Une année 2021 qui s'achève et qui, je l'espère pour vous toutes et tous, vous permet de profiter aussi pleinement que possible de ces fêtes pour retrouver vos familles, vos proches, vos amis, tout cela bien sûr dans le respect de conseils sanitaires largement diffusés.

Christophe VANHEMS
Président